

COMMUNE DE SÉGLIEN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 9 septembre 2024 à 20H00

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal à la Mairie sous la présidence de Monsieur Laurent GANIVET, maire, suivant convocation faite le 2 septembre 2024.

Etaient présents : Laurent GANIVET, Anne-Laure BERNARD, Nathalie CHRISTIEN, Delphine LE COGUIC, Caroline LE MORZADEC, Audrey VAILLIER, Daniel DARCEL, Christian LE DANVIC, Alain LE FUR, Alexandre LE STRAT, Patrick POMMÉ, Jérôme THOMAS

Etai(en)t absent(s) excusé(s) :

Absent :

Secrétaire de séance : Audrey VAILLIER

Début de séance à 20h00

Laurent GANIVET procède au vote du procès-verbal de la séance du 24 juin 2024.
Aucune objection de la part des élu.e.s, le procès-verbal est donc adopté.

1- Commission « Affaires scolaires »

❖ Rentrée scolaire 2024-2025

INSTITUTEUR-TRICE	NIVEAU	NOMBRE D'ÉLÈVES
<u>Béatrice AUDO</u> Temps plein	CP – CE2 – CM1 CM2	6 CP / 8 CE2 / 5 CM1 1 CM2 20 AU TOTAL
<u>Natacha BETZY-RALY</u> Temps plein DIRECTRICE	MATERNELLE CE1	3 TPS / 5 PS / 5 MS 5 GS / 5 CE1 23 AU TOTAL
<u>Perrine PIAZZA</u>	REMPLAÇANTE RATTACHÉE	À L'ÉCOLE DE SÉGLIEN

La rentrée a eu lieu le lundi 2 septembre en présence de L. GANIVET, P. POMME et A. VAILLIER. L'inspectrice de l'éducation nationale en charge de l'arrondissement de PONTIVY, Madame Delphine RAYNAUD-CONAN, est venue dans la matinée pour effectuer un comptage dans chaque classe.

Le 5 septembre, L. GANIVET a échangé par téléphone avec Mme RAYNAUD-CONAN pour évoquer la situation de l'école. Une réunion programmée le 16 septembre par l'inspection académique actera le nombre d'enseignants définitif pour l'école de Séglien pour l'année scolaire 2024/2025.

L. GANIVET a adressé un courrier aux co-présidents de l'amicale laïque afin de leur expliquer les mouvements au sein de l'inspection académique et faire le point sur la rentrée scolaire.

Durant l'été des travaux ont été réalisés à l'école : traçage de jeux au sol dans la cour de récréation / changement des rideaux dans la classe de maternelle / changement des ampoules / la fuite au niveau des toilettes a été réparée / le petit train a été restauré / le nettoyage de l'ensemble des vitres a été effectué par l'association ATES de Pontivy.

2- Commission « Animation »

❖ Vide-Grenier du 21/09/2024

La « Tavarn Seglian » organise un vide-grenier le samedi 21 septembre toute la journée, 100 mètres linéaire d'exposants seront installés sur la place de l'église. Plusieurs animations auront lieu tout au long de cette journée : un marché de producteurs sur la place devant le magasin STIHL, des groupes de musique se succéderont / l'Amicale Laïque prend en charge la gestion du bar extérieur et la vente des repas / la commune prend à sa charge la location de la structure gonflable / la boulangerie MAUGUIN de Guémené-sur-Scorff va venir cuire du pain dans le four à pain proche de la place de l'église.

Des déviations vont être mises en place : du carrefour de Lein Ronn vers la salle Jean Fichet pour les véhicules venant de Bobès / déviation par la rue du Clandy pour les véhicules venant de Guémené / pour les personnes venant du Maindy et de Goézévant les faire passer par la rue de Noguel / L. GANIVET suggère de mettre le fourgon de la commune en travers de la route également / Alain LE FUR propose de mettre un tracteur à la place des plots en béton : plus facile à déplacer si les secours ont besoin de circuler / Maxime POULIZAC, via l'entreprise CHAUVIRE, pourrait prêter des panneaux déviation, L. GANIVET stipule qu'il va également faire une demande auprès de l'ATD de Guémené pour des prêts de panneaux de signalisation. Le parking sera fléché et se situera sur la parcelle proche du terrain de foot.

3- Commission « Travaux »

❖ Dénomination de la voie communale bordant la salle Jean FICHET

Dans le bulletin municipal de mars-avril-mai-juin 2024, il avait été demandé aux administrés, sous forme de participation citoyenne, de donner un nom à la rue allant du carrefour du château d'eau en direction de la salle Jean FICHET jusqu'au croisement de la rue du Clandy. Le secrétariat de la mairie a collationné 32 réponses.

D. Darcel précise que sur les 32 propositions 9 parlent de bois.

Les élus optent pour la proposition : rue de Coët Bihan.

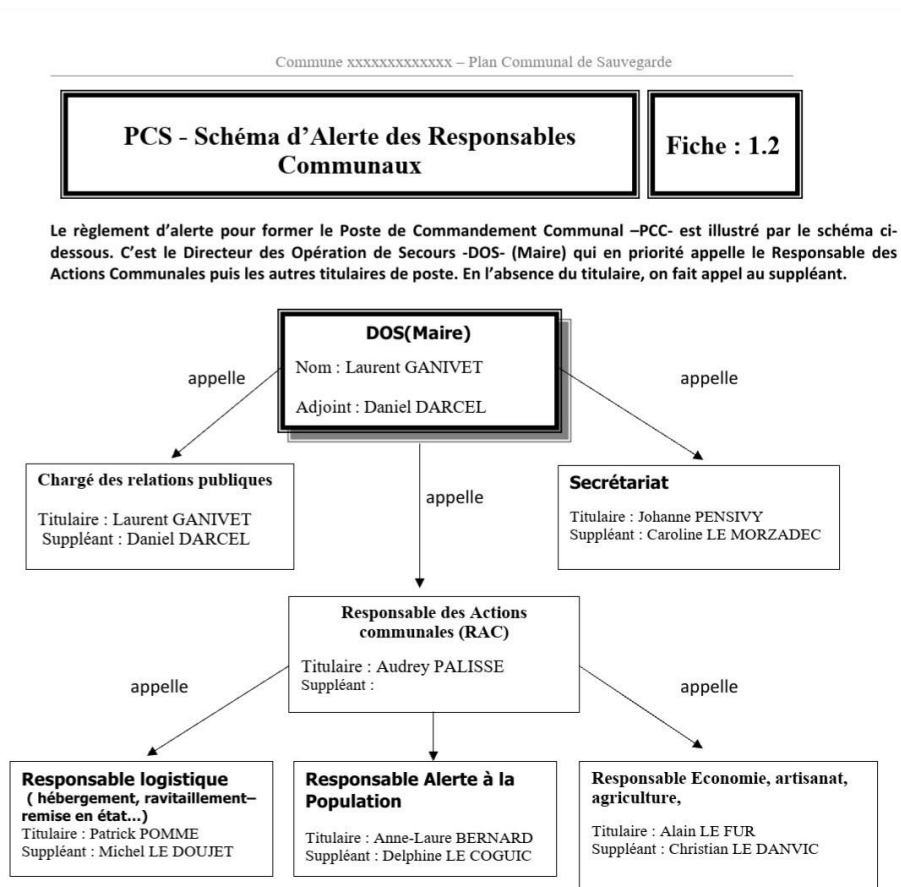
L'adresse de la salle polyvalente Jean FICHET sera dorénavant : 1 rue de Coët Bihan.

❖ Plan Communal de sauvegarde

Réunion programmée en mairie le jeudi 12 septembre avec René JAFFRE et Joseph LE BELLER, membres de l'association ECTI, L. GANIVET, A. VAILLIER, P. POMME, P. PIQUET et J. PENSIVY. Ce temps de travail sera l'occasion de présenter aux membres de l'association ECTI l'état d'avancement du PCS.

Le 1^{er} travail consiste en la présentation de la commune (nombre d'habitants, superficie, coordonnées GPS).

Le 2^{ème} travail consiste en la mise en place du Schéma d'alerte des responsables communaux. L. GANIVET propose le schéma ci-dessous.



Chaque personne mentionnée dans ce schéma recevra la fiche action correspondante à l'intitulé de son poste. Les élus valident le schéma tel que présenté.

Enfin, le 3^{ème} travail consiste à trouver des volontaires en tant que donneurs d'alerte. Suite à l'article paru dans le dernier bulletin communal, des administrés se sont manifestés en Mairie pour s'inscrire. Les membres du conseil municipal ont également donné des noms de personnes souhaitant faire partie du PCS. A ce jour, la commune compte 30 bénévoles donneur d'alerte. L. GANIVET précise qu'il faudrait encore 10 personnes.

4- Commission « Finance »

❖ Conventions avec GRDF

GRDF va verser à la commune une redevance de droit d'occupation du sol. Cette occupation concerne la canalisation de gaz allant de Guéméné-sur-Scorff vers Pontivy.

Pour percevoir cette redevance, GRDF demande à la commune 2 délibérations l'autorisant à encaisser ce montant.

➤ **Après avoir délibéré par 12 voix pour, Le conseil municipal autorise l'encaissement de cette redevance et autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

❖ Club des loisirs de Séglien

L.GANIVET a reçu, en mairie, Mme Lucienne ROPERCH pour faire un point sur le Club des loisirs de Séglien. L'association a tenu son Assemblée Générale le 12 juillet 2024, durant cette réunion le constat suivant a été établi : La Présidente actuelle est indisposée, le Vice-président est décédé et Mme Lucienne ROPERCH qui

occupe le poste de trésorière-secrétaire ne souhaite plus se représenter. A la fin de cette AG, la décision a été prise de dissoudre l'association. Les membres ont décidé de redistribuer les fonds de l'association sous forme de dons pour la ligue contre le cancer, pour la recherche contre la maladie de Charcot et à la commune de Séglien.

➤ **Après en avoir délibéré par 12 voix pour, le Conseil municipal accepte ce don et autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

5- Commission « Patrimoine »

❖ Randonnée POURLET 2024

La rando Pourlet s'est déroulée sur la commune de Séglien le samedi 17 août avec 80 marcheurs comptabilisés. Cette randonnée a permis de découvrir la commune et son histoire notamment sur les seigneurs de Coët en Fao. Les personnes habitant dans les différents hameaux sont venues à la rencontre des marcheurs afin de donner des explications sur les lieux de la commune. Les marcheurs se sont dirigés jusqu'à la Chapelle de Locmaria et ont pu prendre part aux visites virtuelles.

P. POMME prend la parole et souhaite remercier tous les bénévoles et plus précisément les membres du comité des fêtes qui ont participé au nettoyage des parcours.

❖ Journées européennes du patrimoine 2024

Les journées européennes du patrimoine se dérouleront les 21 et 22 septembre 2024. Cette année le choix a été fait de mettre en lumière la chapelle de St Zenon. Le samedi 21 septembre les visites vont se dérouler en 2 temps : tout d'abord A.L BERNARD et C. LE MORZADEC accueilleront les personnes en mairie afin de leur expliquer le fonctionnement des visites virtuelles instaurées sur la commune. Puis à 15h30 direction la chapelle de St Zenon pour une visite libre, des œuvres d'artistes de Séglien seront également exposées durant les 2 jours, pour clôturer la journée du samedi une collation bretonne sera offerte à tous les participants. C. LE MORZADEC demande s'il est possible de tondre la pelouse autour de la chapelle, d'emprunter des grilles d'exposition et de mettre à disposition la rampe d'accès. L. GANIVET répond favorablement à toutes les demandes.

6- Commission « Personnel et Affaires générales »

❖ Convention avec la SPA

Un habitant de Séglien est venu signaler en Mairie qu'il a trouvé un chien dans sa grange. Il a donc pris contact avec la SPA de Malguénac pour le déposer mais la commune de Séglien n'étant pas conventionnée avec la SPA il était impossible pour eux de prendre le chien. Actuellement ce sont les services techniques qui accueillent le chien. L. GANIVET précise que par la police du maire, il a l'obligation de gérer les animaux errants. Dans la convention avec la SPA il est précisé que le montant à verser correspond à 0.70 €/habitant.

➤ **Après en avoir délibéré par 12 voix pour, le conseil municipal valide la convention avec la SPA et autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

7- PONTIVY Communauté

❖ Pays d'Art et d'Histoire

Le label « Pays d'Art et d'Histoire » existe depuis 1985. Ce label permet de montrer entre autres la dynamique patrimoniale d'une commune.

La commune a fait l'acquisition de 2 panneaux « Pays d'Art et d'Histoire » par le biais de Pontivy Communauté. Ces panneaux seront installés aux entrées de bourg.

➤ **Après en avoir délibéré par 12 voix pour, le conseil municipal valide l'acquisition des 2 panneaux et autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

Informations diverses :

- L. GANIVET va relancer les chantiers d'insertion de Pontivy Communauté afin de terminer l'enduit sur les murs situés derrière la Mairie.
- Fabienne LE BARON souhaite organiser une exposition dans la salle du conseil en février 2025 durant les vacances scolaires
- Aménagement foncier : 1^{er} schéma de réception voirie / les travaux connexes demandés par d'autres personnes et modifiant les plans d'aménagement foncier ne seront pas pris en compte après le début de l'inventaire des 4 saisons / une réunion de sous-commission CCAF aura lieu en décembre / l'avant-projet sera soumis aux propriétaires et aux habitants sous forme de consultation publique avec permanence du géomètre en charge du dossier sur la période allant du 5 au 22 mars 2025. Distribution des courriers aux propriétaires concernés.
- Ancienne décharge publique : fermeture car des dépôts de déchets sauvages ont souvent été constatés ainsi qu'un vol manifeste concernant les pierres et les jambages de l'ancienne mairie.
- ALSH convention avec la commune de Cléguérec
- Rappel invitation pour la restitution de l'étude d'opportunité sur le réseau de chaleur le mercredi 2 octobre à 19h00.

Fin de séance à 22h30